

29.07.2014 - 09:05 Uhr

Revendications salariales 2014 - 2015 Employés Suisse demande une hausse des salaires de 1,7 à 2,3 %

Zürich (ots) -

La productivité augmente et la conjoncture se dynamise. C'est pourquoi Employés Suisse demande, dans ses branches principales l'industrie MEM et l'industrie chimique, une hausse des salaires de 1,7 % et de 2,3 % dans l'industrie pharmaceutique. Ces dernières années, l'immigration a eu un effet atténuateur sur les salaires moyens - Employés Suisse exige plus de transparence dans le segment des salaires moyens.

« Aujourd'hui, rien ne s'oppose à une hausse raisonnable des salaires des employés », déclare Stefan Studer, directeur d'Employés Suisse. « C'est pourquoi nous demandons une hausse des salaires de 1,7 % dans nos branches principales l'industrie MEM et l'industrie chimique et une hausse de 2,3% dans l'industrie pharmaceutique qui se porte très bien ».

Plusieurs bonnes raisons parlent en faveur de telles revendications. - La conjoncture se dynamise et le chômage est bas. BAKBASEL prévoit dans l'industrie MEM une croissance de 1,6 % pour l'année actuelle et de 2,6 % en 2015. La croissance de l'industrie chimique et pharmaceutique devrait atteindre cette année 3,2 % et 3,6% l'année prochaine. - La productivité horaire va clairement augmenter. Dans la construction des machines, BAKBASEL pronostique 2,4 %, dans le secteur des appareils de traitement des données et l'horlogerie 1,3 % et dans celui des équipements électriques 1,2 %. Dans l'industrie chimique et pharmaceutique, 2,5 % est pronostiqué. - Un fort manque de main-d'œuvre qualifiée subsiste toujours. Suite à l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse, la situation ne se débloquera pas si rapidement. - Les augmentations salariales des années passées ont plutôt été modestes. La hausse des salaires réels résulte surtout d'un renchérissement négatif. - La situation par rapport au franc fort s'est clairement désamorcée.

La croissance se manifeste aussi dans d'autres branches, comme par exemple celles des assurances, de l'informatique et des banques. C'est pourquoi, là aussi, les salaires doivent augmenter dans les mêmes proportions.

Dans les mauvaises phases, les entreprises ont tendance à distribuer individuellement les augmentations salariales dans le but de fidéliser les bons collaborateurs. Etant donné les prévisions optimistes, Employés Suisse considère que tous les employés doivent à nouveau pouvoir profiter d'une augmentation salariale. Pour cette raison, la moitié de notre revendication doit être versée de manière générale. Un accent particulier doit être mis sur les salaires des femmes. Il est choquant que les salaires des femmes soient au 21e siècle encore clairement inférieurs à ceux de leurs collègues masculins.

Pression sur les salaires moyens

Les études d'Avenir Suisse et d'Employés Suisse ont montré depuis longtemps que non seulement les bas salaires sont sous pression, mais aussi les salaires moyens. Récemment, le SECO a présenté le 10e rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE. Un constat éveille l'attention : « La forte demande en qualifications élevées aurait plutôt dû renforcer l'évolution des salaires ». Apparemment, l'immigration a eu un effet atténuateur sur l'évolution des salaires des hauts qualifiés - soit les salaires moyens. Pour Employés Suisse, sans aucun doute, l'immigration a freiné l'évolution des salaires moyens. « Comme contre-mesure, Employé Suisse demande plus de transparence dans le segment des salaires moyens », déclare Stefan Studer. Un système des salaires transparents permet à la représentation du personnel et aux employés de s'orienter. Cela est par exemple utile lors de nouveaux engagements. Cette transparence conduit à des salaires équitables et empêche le dumping salarial.

Précisions :

Il existe de bons exemples. Employés Suisse offre aux journalistes intéressés la possibilité de connaître des exemples concrets et de réaliser un entretien avec un représentant du personnel (uniquement en allemand).

Contact:

Stefan Studer, directeur d'Employés Suisse, 044 360 11 41, portable

079 621 08 19

Virginie Jaquet, communication Employés Suisse, 044 360 11 43

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100759447> abgerufen werden.